

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BELLECHASSE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, tenue le **4 novembre 2024**, à 20 heures, à la salle du conseil municipal au Collège de Saint-Damien située au 75, route Saint-Gérard et à laquelle sont présents :

Siège #2 - Annick Patoine  
Siège #3 - Line Fradette  
Siège #4 - Simon Bissonnette  
Siège #5 - Gaétan Labrecque  
Siège #6 - Jean-Louis Thibault

Est/sont absents:  
Siège #1 - Normand Mercier

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Sébastien Bourget, maire. Est aussi présent, monsieur Vincent Drouin, directeur général et greffier-trésorier.

### **1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Sébastien Bourget, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux gens présents.

### **2024-11-01 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Simon Bissonnette, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - 3.1 - Séance ordinaire du 7 octobre 2024
- 4 - FINANCES
  - 4.1 - Adoption des dépenses du mois d'octobre 2024
- 5 - ADMINISTRATION
  - 5.1 - Réfection de la route de Saint-Malachie, décompte progressif no 1
  - 5.2 - Aménagement des bureaux municipaux, certificat de paiement no 1
  - 5.3 - Audit programme TECQ 2019-2023
  - 5.4 - Budget 2024 de l'OMH des Plaines et Monts de Bellechasse en date du 26 septembre 2024
  - 5.5 - Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires élus 2024
  - 5.6 - Dépôt du renouvellement du contrat d'assurance avec la FQM
- 6 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, INSPECTION & DÉVELOPPEMENT
  - 6.1 - Demande de dérogation mineure pour la propriété située au 20, rue Saint-Henri
  - 6.2 - Avis de motion du projet de règlement 07-2024 visant la citation de la chapelle de la Maison Saint-Bernard

6.3 - Village-relais, plan conceptuel d'aménagement

**7 - SERVICE PUBLIC**

7.1 - Demande de budget additionnel, travaux 9e Rang

7.2 - Engagement de trois employés saisonniers pour la période d'hiver 2024-2025

7.3 - Achat d'une camionnette GMC Sierra 2024

7.4 - Dépôt du rapport de la SQ 2023-2024

**8 - ARÉNA, LOISIRS, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL**

8.1 - Dépôt du bilan financier du BBQ du maire 2024

8.2 - Dépôt du bilan financier des événements Coeur villageois 2024

8.3 - Dépôt du bilan financier des activités culturelles 2024

8.4 - Système de caméras de surveillance de l'aréna, soumissions

**9 - CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

9.1 - Suivi du développement du Parc des Soeurs

9.2 - Suivi du développement du Havre du Lac Vert

9.3 - Suivi du développement de la Maison mère

9.4 - Contribution à la Cueillette de la Solidarité 2024

9.5 - Album des finissants 2024-2025 de l'ESSD

9.6 - Souper-bénéfice de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny

9.7 - Demande de l'équipe des Corsaires 2024-2025

9.8 - Gala Mission Inclusion de l'AsSortie Bellechasse

9.9 - Revue Au fil des ans de la Société historique de Bellechasse, 50e anniversaire de l'ESSD

**10 - PÉRIODE DES QUESTIONS**

**11 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

**3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**2024-11-02 3.1 - Séance ordinaire du 7 octobre 2024**

Copie du procès-verbal de cette séance ordinaire a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

**4 - FINANCES**

**2024-11-03 4.1 - Adoption des dépenses du mois d'octobre 2024**

Il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE soit adoptée la liste des comptes à payer fournie aux membres du conseil par le greffier-trésorier pour un montant de 366 146.15 \$ et des salaires de 158 936.99 \$ en date du 4 novembre 2024 pour les dépenses d'octobre 2024.

**5 - ADMINISTRATION**

**2024-11-04 5.1 - Réfection de la route de Saint-Malachie, décompte progressif no 1**

Il est proposé par le conseiller Simon Bissonnette, appuyé par le conseiller Gaéтан Labrecque et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve le décompte progressif no 1, de la réfection de la route de Saint-Malachie sur 2 000 mètres, au montant de 1 650 817,74 \$ taxes nettes.

**2024-11-05 5.2 - Aménagement des bureaux municipaux, certificat de paiement no 1**

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve le certificat de paiement no 1, pour l'aménagement des bureaux municipaux, au montant de 349 946,32 \$ taxes nettes.

**2024-11-06 5.3 - Audit programme TECQ 2019-2023**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland a effectué des travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2019-2023 (TECQ 2019-2023);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland doit réaliser une mission d'audit pour ce programme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par le conseiller Gaéтан Labrecque et unanimement résolu;

QUE le conseil accorde le contrat à Raymond Chabot Grant Thornton, au coût budgétaire de 6 000 \$ excluant les taxes pour la réalisation d'une mission d'audit dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2019-2023.

**2024-11-07 5.4 - Budget 2024 de l'OMH des Plaines et Monts de Bellechasse en date du 26 septembre 2024**

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve le déficit d'exploitation 2024, daté du 26 septembre 2024, de l'Office Municipal d'Habitation des Plaines et Monts de Bellechasse comme montré au document préparé par la Société d'habitation du Québec;

QUE celle-ci indique une participation financière de 15 187 \$ de la part de la Municipalité en date du 26 septembre 2024. Cette somme représente 10% du déficit d'opération de l'Office Municipal d'Habitation des Plaines et Monts de Bellechasse.

**2024-11-08 5.5 - Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires élus 2024**

Il est proposé par le conseiller Simon Bissonnette, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE le conseil accepte le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus municipaux en date du 4 novembre 2024.

**5.6 - Dépôt du renouvellement du contrat d'assurance avec la FQM**

Notre directeur général procède au dépôt du contrat d'assurance 2024-2025 du FONDS d'assurance des municipalités du Québec.

## **6 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, INSPECTION & DÉVELOPPEMENT**

### **2024-11-09 6.1 - Demande de dérogation mineure pour la propriété située au 20, rue Saint-Henri**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure adressée à la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland par Monsieur Olivier Drouin pour la propriété sise au 20, rue Saint-Henri à Saint-Damien-de-Buckland (lot 6 389 858 du Cadastre du Québec);

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié par le greffier-trésorier, le 18 octobre 2024, pour faire état de cette demande, conformément aux dispositions de l'article 145.5 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (A-19.1);

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Olivier Drouin veut rendre conforme trois bâtiments complémentaires existants;

CONSIDÉRANT QU'au règlement de zonage 09-2022, article 18, la marge avant secondaire est dérogatoire de sept mètres;

CONSIDÉRANT QU'au même règlement, article 48, l'usage et/ou la construction d'un bâtiment complémentaire en périmètre urbain situé en cour avant est dérogatoire;

CONSIDÉRANT QU'au même règlement, article 59, la superficie totale des bâtiments complémentaires est dérogatoire de 28,4 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE cette demande n'aura pas de conséquence sur le voisinage, le Comité consultatif d'urbanisme est en accord avec cette demande;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité dans ce dossier constatant que cette dérogation demeure mineure;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge que le fait d'autoriser cette demande ne causera aucun préjudice à qui que ce soit;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et unanimement résolu :

QUE le conseil approuve la dérogation mineure de Monsieur Olivier Drouin pour l'autorisation de rendre conforme trois bâtiments complémentaires existants.

### **2024-11-10 6.2 - Avis de motion du projet de règlement 07-2024 visant la citation de la chapelle de la Maison Saint-Bernard**

Monsieur le conseiller Gaétan Labrecque donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 07-2024 visant la citation de la chapelle de la maison Saint-Bernard. Un projet de ce règlement est déposé en séance tenante.

### **2024-11-11 6.3 - Village-relais, plan conceptuel d'aménagement**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité déposera son dossier de candidature pour obtenir l'accréditation Village-relais du ministère des Transports, démarche qui contribuera au développement touristique et au rayonnement de Saint-Damien-de-Buckland;

CONSIDÉRANT QUE le dossier de candidature doit inclure un plan d'aménagement de l'espace ciblée pour recevoir le panneau d'information Village-relais et autres commodités, et ce, dans le respect des critères du MTQ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a sollicité des offres de services auprès de firmes d'architecture de paysage, pour la réalisation d'un plan d'aménagement de l'entrée sud du village, soit l'entrée du terrain des loisirs;

CONSIDÉRANT QUE ces honoraires professionnels sont payés à même l'aide financière octroyée aux municipalités accréditées Village-relais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Bissonnette, appuyé par la conseillère Line Fradette et résolu unanimement :

QUE le conseil accepte la soumission de la firme Option Aménagement pour la réalisation d'un plan d'aménagement conceptuel pour le terrain qui accueillera la borne Village-relais au coût budgétaire de 8 000 \$ plus les taxes;

QUE cette somme soit affectée au budget de fonctionnement 2024.

## **7 - SERVICE PUBLIC**

### **2024-11-12 7.1 - Demande de budget additionnel, travaux 9e Rang**

CONSIDÉRANT QUE le secteur du Lac-Dion est un développement résidentiel important depuis quelques années dans notre Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 9<sup>e</sup> Rang est la seule voie de circulation pour se rendre dans le secteur du Lac-Dion;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité aimerait depuis plusieurs années finaliser les travaux de rechargement sur la partie de 1.3 kilomètre restante;

CONSIDÉRANT QUE le rechargement de cette partie de route nécessite un investissement financier important de la part de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland demande à Madame Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse, un financement spécial pour l'obtention d'une subvention qui permettrait de compléter le rechargement du 9<sup>e</sup> Rang.

### **2024-11-13 7.2 - Engagement de trois employés saisonniers pour la période d'hiver 2024-2025**

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve l'engagement de M. Keven Bissonnette, M. Dany Rouillard et M. Ghislain Labrecque aux postes de journaliers opérateurs saisonniers pour la période d'hiver 2024-2025.

### **2024-11-14 7.3 - Achat d'une camionnette GMC Sierra 2024**

CONSIDÉRANT l'invitation à soumissionner pour la fourniture d'une camionnette GMC Sierra 2024 neuve pour le service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QU'une (1) offre est parvenue à la Municipalité dans le délai fixé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve la soumission de la compagnie « B. Dupont Auto Inc. » de Lac-Échemin, au montant de 56 281.83 \$ taxes nettes, pour la fourniture d'une camionnette GMC Sierra 2024 avec les options demandées dans le devis.

QUE le montant requis soit pris à même le fonds de roulement et remboursé sur une période de sept (7) ans.

#### **7.4 - Dépôt du rapport de la SQ 2023-2024**

Le rapport d'activités 2023-2024 de la Sûreté du Québec est déposé à l'ensemble du conseil.

### **8 - ARÉNA, LOISIRS, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL**

#### **8.1 - Dépôt du bilan financier du BBQ du maire 2024**

Notre directeur général présente le rapport financier de l'édition 2024 de l'événement du BBQ du maire.

#### **8.2 - Dépôt du bilan financier des événements Coeur villageois 2024**

Notre directeur dépose le bilan financier des événements Coeur villageois 2024.

#### **8.3 - Dépôt du bilan financier des activités culturelles 2024**

Notre directeur général remet au conseil le bilan financier des activités culturelles 2024.

**2024-11-15**

#### **8.4 - Système de caméras de surveillance de l'aréna, soumissions**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a certaines problématiques dans la cour extérieure de l'aréna depuis quelque temps;

CONSIDÉRANT QUE le conseil veut assurer la sécurité de tous ceux qui fréquentent l'aréna;

CONSIDÉRANT QUE le conseil veut également diminuer au minimum les risques de vandalisme autour de l'aréna;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE le conseil accepte l'offre de services de l'entreprise « Alarmes V.E.C. » pour l'installation d'un système de caméras de surveillance dans la cour de l'aréna, au montant budgétaire de 4 542 \$;

QUE cette somme soit affectée au budget de fonctionnement 2024.

### **9 - CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

#### **9.1 - Suivi du développement du Parc des Soeurs**

Au niveau des jeux d'eau, les dernières problématiques devraient être réglées d'ici la fin de la semaine.

En ce qui concerne la construction du Centre de la petite enfance (CPE), tout se déroule comme prévu.

#### **9.2 - Suivi du développement du Havre du Lac Vert**

La coupe sélective du secteur forestier est terminée. Le conseil d'administration est satisfait du résultat obtenu à la suite des travaux.

En ce qui concerne la réfection de la Maison Saint-Bernard, le dépôt de soumissions devraient se faire d'ici la fin du mois de novembre.

### **9.3 - Suivi du développement de la Maison mère**

Les travaux d'agrandissement du CISSS au 4e étage sont terminés et ceux de l'aménagement des bureaux municipaux suivent l'échéancier prévu.

#### **2024-11-16 9.4 - Contribution à la Cueillette de la Solidarité 2024**

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal autorise le versement de 336.06 \$ aux Frigos Pleins pour leur Cueillette de la solidarité 2024.

#### **2024-11-17 9.5 - Album des finissants 2024-2025 de l'ESSD**

Il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal autorise une aide financière de 200 \$ pour l'album des finissants 2024-2025 de l'école secondaire de Saint-Damien.

### **9.6 - Souper-bénéfice de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny**

Le conseil décline cette invitation.

### **9.7 - Demande de l'équipe des Corsaires 2024-2025**

Le conseil n'ira pas de l'avant avec cette demande.

#### **2024-11-18 9.8 - Gala Mission Inclusion de l'AsSortie Bellechasse**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Labrecque, appuyé par la conseillère Line Fradette et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'une carte pour le Gala Mission Inclusion de l'AsSortie de Bellechasse au montant de 25 \$.

#### **2024-11-19 9.9 - Revue Au fil des ans de la Société historique de Bellechasse, 50e anniversaire de l'ESSD**

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'une espace publicitaire dans la revue Au fil des ans de la Société historique de Bellechasse, pour le 50e anniversaire de l'école secondaire de Saint-Damien, au montant de 350 \$.

### **10 - PÉRIODE DES QUESTIONS**

- Phase 2 du développement du boulevard Père-Brousseau.

- Situation du Collège versus la Fondation St-Joseph

**2024-11-20 11 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée à 20 h 26.

\_\_\_\_\_  
Sébastien Bourget  
Maire

\_\_\_\_\_  
Vincent Drouin,  
Greffier-trésorier